

Comment participer ?

Grâce à l'application **INPN Espèces**, vous pourrez prendre des photographies et nous indiquer où et quand vous avez vu des lucioles !

Les données recueillies nous permettront de dresser une cartographie des zones de présences des lucioles.



- 1 Téléchargez l'application **INPN Espèces**
- 2 Connectez-vous ou créez votre compte
- 3 Allez sur l'onglet "Quêtes", en bas à droite de votre écran
- 4 Sélectionnez dans la liste "En quête des lucioles dans les Alpes-Maritimes"
- 5 Cliquez sur "participer à la quête"
- 6 Photographiez les lucioles de telle sorte à ce qu'on voit *a minima* leur lumière et remplissez les éléments de la fiche

ÉVÈNEMENT

La nuit des
LUCIOLES



SAMEDI 15 JUIN



VILLARS-SUR-VAR

Stands - Expositions - Animations - Conférence - Pot de l'amitié - Spectacle - Balades aux lucioles



Venez participer à la quête pendant l'évènement



En quête des LUCIOLES

Partez en quête et aidez-nous à préserver les lucioles du territoire !

Juin - Août 2024

En partenariat
avec l'application



Explorez la biodiversité qui vous entoure !



EDITO

Charles Ange Ginésy

Président du Département des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur

“Aujourd’hui, nous savons que les lucioles et les vers luisants disparaissent progressivement du territoire national. Il en va de notre responsabilité de préserver ces espèces et de faire en sorte que la Réserve Internationale de Ciel Étoilé Alpes Azur Mercantour soit un de leurs derniers refuges. Je me rappelle d’un autre temps où regarder toutes ces lumières flotter dans la nuit était monnaie courante. Il est grand temps de rallumer ces étoiles et de permettre aux générations futures de profiter de ces instants d’émerveillement.”

Une quête scientifique ouverte à tout le monde !

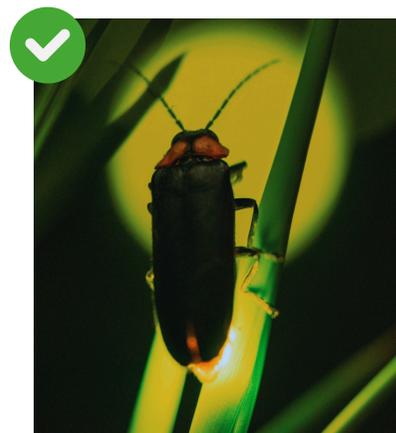
Pourquoi une quête aux lucioles ?

Les populations de lucioles sont aujourd’hui menacées dans une grande partie de la France métropolitaine, mais aussi à travers le monde. C’est dans les Alpes du Sud que l’on en trouve encore le plus, bien que leur nombre ne cesse, là aussi, de décroître. Face à ce constat, le Département des Alpes-Maritimes et la Communauté de Communes Alpes d’Azur lancent une enquête des lucioles !

Où ?

La quête des lucioles concerne l’ensemble du **Département des Alpes-Maritimes**. Une attention particulière sera accordée aux lucioles présentes sur le territoire de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) Alpes Azur Mercantour, notamment dans le périmètre de la Communauté de Communes Alpes d’Azur.

Comment différencier une luciole d’un ver luisant ?



Une luciole se reconnaît grâce à plusieurs caractéristiques :

- Elle **clignote**
- Sa lumière est **jaune/blanche**
- Elle a des ailes et **peut voler**

Le ver luisant, quant à lui, se reconnaît car :

- Il émet une lumière **continue**
- Sa lumière est **verdâtre**
- Le ver luisant qui émet de la lumière **ne peut pas voler**



À noter : La quête se concentre uniquement sur les **lucioles**. Bien que le ver luisant soit lui aussi une espèce bioluminescente, il ne doit pas être pris en compte dans l’étude. Merci !